ECLAIRAGES

Magazine de l'Œuvre Nationale des Aveugles

N°3

ONA
Œuvre Nationale des Aveugles

Novembre 2015 - mai 2016
Semestriel

> p. 7

Une journée avec...
la ludothèque de l'ONA

> p. 8

Regards croisés sur les loisirs

DOSSIER

La culture et les loisirs pour tous

L'autonomie par la culture

Sommaire

03 > Dossier
La culture et les loisirs pour tous

07 > Une journée avec...
...la ludothèque de l'ONA

08 > Interview
Regards croisés sur les loisirs

09 > Le chiffre
Les adaptations d'œuvres d'art

10 > Témoignage
L'ONA et Folon rendent le musée accessible

11 > Agir avec nous
Mobiliser ses proches pour l'ONA

12 > Made in ONA
Nos activités à la loupe

13 > L'événement
L'ONA se lance dans le sport adapté

14 > Le projet
Les nouvelles technologies au service de la déficience visuelle

15 > Nos victoires
Ils ont été diplômés, que sont-ils devenus ?

Œuvre Nationale des Aveugles asbl
Eclairages - magazine semestriel

Boulevard de la Woluwe, 34/1
1200 Woluwe-Saint-Lambert
02/241.65.68 - info@ona.be
www.ona.be
facebook.com/ONA.Belgique

Éditeur responsable :
Jean-Marie Doumont

Comité de rédaction :
Cécile de Blic, Maureen De Roo, Jean-Marie Doumont, Antoine Terwagne

Ont participé à ce numéro :
Sophie De Backer, Appolinaire Koffi, Stanislas Kowalczyk, Marie-Anne Letient, Céline Piette, Laurent Verbruggen, Marie-Esther Verheyen,

Production : Manufast

© Copyright – ONA asbl
Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit sans l'accord préalable de l'Œuvre Nationale des Aveugles asbl.

Édito

Chers amis lecteurs,

On nous pose souvent ces questions : comment accéder au musée, au cinéma ou à la visite d'un lieu quand on est aveugle ou malvoyant ? Comment apprécier l'art ou la nature quand on ne voit pas ?

À l'ONA, nous proposons des réponses à ces questions depuis très longtemps. Cela fait 60 ans que notre service loisirs propose des sorties, des visites, du théâtre ou du cinéma aux personnes aveugles et malvoyantes.

La culture est pour nous un pilier essentiel pour l'inclusion des personnes. Que chacun puisse y avoir accès, c'est ce à quoi nous travaillons !

Bien sûr, ces visites doivent très souvent être adaptées : œuvres tactiles, explications plus détaillées, audiodescription, guides spécialement formés…
Là aussi, l'ONA travaille sans relâche pour rendre la culture la plus accessible possible.
Un exemple marquant : la Fondation Folon. En collaboration avec l'équipe pédagogique du musée, nous avons adapté certaines œuvres de l'artiste pour les rendre accessibles. Un travail long et délicat qui permet aujourd'hui à tous de visiter le musée.

Dans ce numéro, nous nous penchons également sur le travail remarquable de notre ludothèque qui fait bien plus que du simple prêt de jeu.
Nous irons aussi faire un tour à Charleroi découvrir le cécifoot et le club de l'ONA !
Enfin, je vous conseille particulièrement l'avant-dernière page de ce magazine, consacrée à trois jeunes qui ont obtenu un diplôme en juin 2015 grâce à l'accompagnement scolaire de l'ONA.

Tout ce travail, nous ne pouvons le faire que grâce à nos précieux donateurs et testateurs.
Ce sont eux qui nous donnent les moyens d'agir au quotidien. C'est grâce à eux que nous pouvons accompagner, tout au long de l'année, les personnes déficientes visuelles.
Plus que jamais, nous avons besoin de tout le monde pour rendre l'inclusion possible.

Bonne lecture,

Jean-Marie Doumont
Directeur de l'ONA

ONA
Œuvre Nationale des Aveugles
asbl active depuis 1922

LA CULTURE ET LES LOISIRS POUR TOUS

À l'heure actuelle, l'accès à la culture et aux loisirs est un sujet au cœur des préoccupations. S'il a fait débat durant de nombreuses années, il soulève encore de nombreuses questions et des victoires restent à gagner.
Quelles ont été les étapes importantes de la reconnaissance de « la culture pour tous » ? Comment l'ONA la met-elle en pratique quotidiennement ? Analyse dans ce dossier.

Nos visites sont préparées à l'avance, afin d'offrir aux personnes déficientes visuelles une expérience complète et représentative du lieu visité.

Historique
La culture et les loisirs pour tous n'ont pas été tout de suite reconnus officiellement et il aura fallu des années de conscientisation pour en arriver là où nous sommes aujourd'hui. Perçue comme un divertissement superflu, la culture était bien loin d'être considérée comme un besoin de première nécessité.

En 1948, l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme accorde officiellement une place à la culture en stipulant que « toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la Communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. »

En Belgique, c'est en 1994 que la Constitution garantit à chacun « le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine. » Cet article 24 proclame notamment « le droit à l'épanouissement culturel et social », qui permet à chacun « d'accéder et de participer librement à la culture de son choix. »

La culture va donc être reconnue petit à petit par la sphère politique, qui en saisit le caractère fondamental. Piliers de la démocratie et ciments des relations sociales, la culture et les loisirs sont des éléments essentiels de la citoyenneté : ils contribuent au « mieux vivre ensemble » et participent à l'épanouissement de chacun. Cette reconnaissance s'applique dans différents domaines et concerne toutes les situations de marginalisation et de discrimination.

Progressivement, nous voyons apparaître une volonté d'intégrer chacun et de lutter contre les situations d'exclusion(s) sociale(s).

Cela débute, notamment, par un désir d'intégrer les personnes vivant dans une situation de précarité importante. Elles n'ont en effet peu – voire pas du tout – accès aux domaines de la littérature ou des arts plastiques et n'ont sans doute pratiquement jamais eu l'occasion d'aller au théâtre ou à des spectacles. La culture va donc leur être rendue accessible grâce à des réductions de prix et nous allons également voir apparaître des tarifs avantageux pour certains publics comme les chômeurs, les étudiants ou les seniors.
Les maisons de repos vont, elles aussi, utiliser la culture comme un

moyen de lutte contre l'exclusion. Petit à petit, elles vont offrir bien plus qu'un accompagnement médicalisé en organisant des activités internes (jeux, peinture, tricot…), mais également des sorties au musée, au théâtre ou encore au cinéma.

Mais les évolutions restent timides et de nombreuses personnes souffrent encore d'isolement. C'est notamment le cas des personnes handicapées, qui sont confrontées à des obstacles les empêchant d'accéder à la culture et aux loisirs. Il faudra attendre 2006 pour que de réelles actions soient mises en place.

Le toucher prend une place très importante dans les visites adaptées

Cette année-là, l'ONU adopte la Convention relative aux droits des personnes handicapées, qui permet – enfin – de reconnaître les besoins des personnes handicapées comme des droits : « droit à l'intégration et la participation à la société », « droit à l'accessibilité », ou encore « droit au respect de la différence et de la non-discrimination. »

La culture et les loisirs pour tous

Au fil des années, des initiatives vont être développées en matière d'ouverture et d'accessibilité : des associations sont créées pour défendre les droits et intérêts des plus marginalisés, et des actions sont mises en place pour encourager l'exercice de ce droit fondamental qu'est l'accès à la culture.

Parmi toutes les situations qui peuvent mener à l'isolement, nous trouvons le handicap. Qu'il soit physique ou mental, il est encore aujourd'hui une source de rejet et d'isolement, souvent liés à la méconnaissance et à la peur de la différence. Heureusement, on note des progrès importants pour lutter contre la discrimination et la marginalisation.

Lieux culturels, bibliothèques, administrations, lieux touristiques… De nombreuses pratiques sont aujourd'hui mises en place pour favoriser l'accès à tous les publics, en ne faisant de distinction d'aucune sorte. Les Musées Royaux des Beaux-Arts proposent, par exemple, des visites adaptées pour les personnes sourdes et malentendantes, grâce à des explications dans la langue des signes.

Des restaurants, piscines, parcs d'attractions, festivals et événements divers ont également suivi la tendance et se sont adaptés pour permettre, notamment, l'accès aux personnes à mobilité réduite. En Belgique, c'est notamment le cas de la piscine *Poséidon* à Woluwe-Saint-Lambert, du festival *La Semo*, du parc animalier *Pairi Daiza*, de la Bibliothèque royale de Belgique, ou encore du Musée des Sciences Naturelles de Bruxelles.

L'accessibilité connaît par ailleurs un véritable essor dans le monde du sport : handibasket, cyclo danse, cécifoot, tennis, judo, athlétisme, équitation… Tous ces aménagements permettent aux personnes en situation de handicap de pouvoir, grâce au sport, s'épanouir et dépasser ses limites.

Nous n'avons mentionné jusqu'ici que le droit à la culture en tant que « spectateur ». Mais il est important de noter que la reconnaissance de ce droit va également permettre de vivre la culture en tant qu'acteur. Chacun va donc pouvoir entrer dans une démarche de création et ainsi utiliser la culture comme un moyen d'expression.

La culture et l'inclusion

À l'heure actuelle, nous tendons de plus en plus à encourager la participation de chaque citoyen à la vie sociale, culturelle et sportive. Restaurateurs de lien social, la culture et les loisirs sont également des vecteurs d'émancipation, qui favorisent l'autonomie et encouragent la confiance en soi.

En d'autres termes, la culture participe à l'inclusion, concept cher à l'ONA, que nous avons abordé dans le précédent numéro de ce magazine (*Eclairages* n°2, mai 2015).

Les loisirs pour tous, *made in ONA* : Dès 1955, l'ONA a commencé à

Les musées s'adaptent pour que le toucher remplace la vue

organiser des activités pour ses membres. Au vu des demandes croissantes, un service spécialement dédié aux loisirs est créé, dont l'objectif principal est d'offrir la possibilité aux personnes déficientes visuelles d'aller partout où les autres vont. Ce service propose donc de participer à des activités culturelles, des balades au cœur de la nature, des visites de musées, des sorties au théâtre ou encore des ateliers culinaires. Il permet également de faire des rencontres en favorisant les échanges et la solidarité. L'enjeu principal est d'allier autonomie et partage, en veillant à ce que chaque personne s'épanouisse et trouve sa place.

Pour parvenir à offrir des activités de qualité, un long travail de préparation est indispensable. Nos collaboratrices prennent d'abord contact avec les lieux – dits « accueillants » – et leur expliquent les difficultés rencontrées par les personnes aveugles et malvoyantes. En effet, le handicap visuel nécessite de faire appel à d'autres sens et demande parfois de présenter les choses sur d'autres supports, en jouant sur les matières ou sur les contrastes. Sur cette base, se construit une réflexion sur les aménagements et adaptations qui peuvent être développés pour rendre l'activité accessible. Des visites adaptées ont été proposées, entre autres au Musée de la Photographie de Charleroi, au Musée Ianchelevici de La Louvière ou encore lors de l'exposition consacrée au Titanic.

Ces visites demandent aussi une préparation logistique importante. En effet, pour les personnes aveugles et malvoyantes, les déplacements peuvent être des

Se dépasser, c'est aussi affronter ses peurs tout en s'amusant. Ici, lors d'un séjour pour les jeunes organisé par l'ONA

freins à l'accessibilité et peuvent représenter de véritables défis. L'ONA veille donc toujours à soigneusement préparer ces déplacements, en prévoyant par exemple un accompagnement par des volontaires ou du co-voiturage. Nos collaboratrices du service loisirs s'assurent également de la bonne durée des visites : les personnes porteuses d'un handicap visuel doivent faire appel à tous les autres sens, ce qui exige une concentration maximale donc une grande fatigue. Pour que toutes puissent donc pleinement profiter de chaque activité et de chaque instant, l'équipe loisirs veille à ne pas surcharger les journées.

Le service loisirs se caractérise également par une volonté de participer pleinement à l'inclusion, en accueillant un public mixte – personnes voyantes et déficientes visuelles. Pour cela, l'ONA peut compter sur la présence et le soutien précieux de ses volontaires. Des liens se tissent et des affinités se créent au sein du groupe de l'ONA, mais également avec les accueillants.
En effet, le regard de ces derniers sur le handicap est souvent amené à changer devant l'enthousiasme et la réceptivité du public !

Le service loisirs n'est pas le seul à promouvoir la culture et les loisirs pour tous. La bibliothèque et la ludothèque de l'ONA proposent, elles aussi, diverses animations littéraires et ludiques.
Séances de lecture ou d'écriture, ateliers de création d'origami, jeux de rapidité ou de mémoire, débats littéraires, quizz musicaux ou sorties au théâtre… Avec ces activités, l'ONA veut encourager les échanges et créer du lien social. Elle offre divers espaces de rencontre au sein desquels chacun peut trouver sa place et peut s'exprimer librement.

Enfin, les enfants et jeunes aveugles et malvoyants sont également notre priorité : nos accompagnateurs leur concoctent régulièrement des activités de loisirs. Parmi les nombreuses activités de cette année, on peut citer : ateliers cuisine, séances de jeux, la visite du château de Bouillon ou encore une descente de la Semois en kayak !
L'ONA veille à l'épanouissement global des jeunes : il est important qu'ils puissent se retrouver, s'amuser et faire partie d'un groupe, comme tous les autres jeunes de leur âge.

Certes, nous sommes heureux de constater une ouverture croissante de la part des lieux culturels : avec le temps, nous parvenons à réduire la fracture sociale et à lutter contre l'exclusion et l'isolement. Mais il existe encore une grande méconnaissance sur le sujet, et le droit à l'accessibilité n'est pas encore suffisamment ancré dans les réflexions.

La mission de l'ONA, parmi tant d'autres, est donc de continuer à sensibiliser au handicap visuel et de défendre les droits des personnes aveugles et malvoyantes. Parce que nous devons donner à la culture la place primordiale qui lui revient, pour qu'elle puisse être reconnue unanimement comme un créateur de liens et comme un pilier fondamental de la vie en société.

Des questions ? Envie de participer à une activité ?
Contactez notre service loisirs !
Marie-Anne Letient : 02/241.65.68
ou marie-anne.letient@ona.be

Tous les arts peuvent être adaptés.

Pour aller plus loin :

- Article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
- Article 24 de la Constitution belge
- Convention des Nations Unies sur les personnes handicapées
- Centre de documentation de l'ONA : centredoc@ona.be – 02/241.65.68

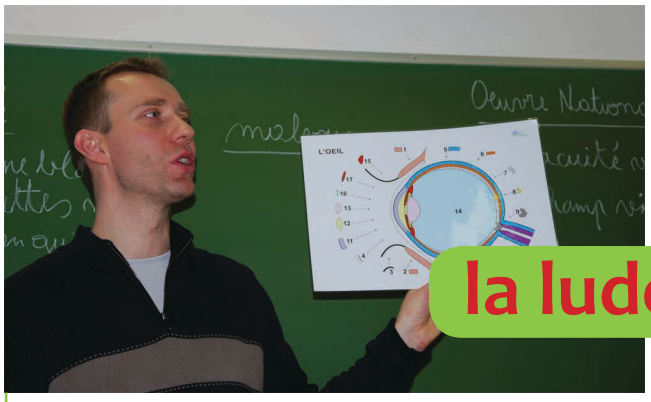

Laurent en sensibilisation dans une classe

Une journée avec...

la ludothèque de l'ONA

8h30 : Arrivée au bureau, pas de temps à perdre : Céline et Laurent, les ludothécaires de l'ONA, sont attendus pour une séance de sensibilisation dans l'école de Germain. Germain, 13 ans, est malvoyant. Il est suivi depuis sa 6ème primaire par Pascale et Michèle, accompagnatrices de l'ONA.

9h15 : Le matériel est prêt, nos ludothécaires se mettent en route. Durant le trajet, ils revoient les points essentiels de leur intervention, qui a été longuement préparée afin de correspondre aux besoins de chaque élève. En ce mois de septembre 2015, Germain a fait sa rentrée en 1ère secondaire : les autres élèves ne le connaissent donc pas encore. La mission de Céline et Laurent : favoriser l'intégration de Germain, mettre des mots sur les interrogations de ses camarades et leur offrir un espace de parole. Nos ludothécaires expliqueront aussi que Germain a besoin d'un matériel spécifique et de la présence régulière de Pascale et Michèle, par exemple pour les contrôles ou pour le cours de math. Sans cela, il ne pourrait pas suivre sa scolarité dans la même école que les autres.

10h : Arrivée à l'école, l'animation peut commencer. Céline et Laurent présentent d'abord les différents types de malvoyances et expliquent le fonctionnement de la barrette braille, l'outil qu'utilise Germain pour pouvoir suivre les cours. Ensuite, place à la pratique : grâce à des lunettes de simulation, les élèves vont pouvoir se mettre à la place de Germain… Pas si facile de prendre des notes ou de repérer un pays dans l'Atlas !

Céline adapte un jeu

12h : L'animation touche à sa fin, l'objectif semble être atteint : les camarades de Germain ont l'air d'avoir pris conscience des difficultés qu'il rencontre chaque jour. Bien sûr, tout n'est pas encore acquis mais ils peuvent maintenant mieux comprendre le handicap de Germain et agir en conséquence.

13h : De retour au bureau, Céline et Laurent reprennent leur travail d'adaptation de jeux. Laurent s'occupe des dessins sur les programmes informatiques et Céline s'attèle à la peinture, au découpage, à l'assemblage des matières… Grâce à ces adaptations, de nombreux enfants, parents et grands-parents pourront jouer ensemble !

17h15 : Fin d'une longue journée. Demain, Laurent recevra Theo, aveugle, et sa maman. Il leur présentera les derniers jeux adaptés et les aidera à en sélectionner quelques-uns pour des moments ludiques à partager en famille. Céline, quant à elle, se rendra à l'antenne de Namur pour une animation. Au programme : jeux de mémoire, de rapidité, de culture générale…
Convivialité garantie !

Un catalogue de plus de 450 jeux

Notre ludothèque propose des jeux très variés, correspondant à toutes les envies et à tous les âges !
Catalogue en ligne :
http://ona.be/que-faisons-nous/ludotheque/

Regards croisés sur les loisirs

Appolinaire et Sophie participent régulièrement aux activités de loisirs et aux animations de l'ONA. Ils nous racontent…

Sophie découvre une sculpture

Depuis combien de temps participez-vous aux activités de l'ONA ?
Appolinaire : Nous sommes membres de l'ONA depuis 4 mois maintenant. Aveugles tous les deux, nous avions besoin d'une aide administrative et de conseils, nous avons donc fait appel à Emilie et Anne-Sophie *(NDLR : assistantes sociales de l'ONA).* Ce sont elles qui nous ont parlé des activités qui sont organisées et nous nous sommes tout de suite inscrits !

À quel genre d'activités participez-vous ? Avez-vous des préférences ?
Sophie : Nous participons aussi bien aux visites de musées qu'aux animations de la bibliothèque et de la ludothèque. J'ai quand même une petite préférence pour les activités de découvertes nature, qui font appel à tous nos sens.
Appolinaire : Ce qui est intéressant, c'est la diversité des activités proposées. Tout est toujours bien organisé, nous sentons que l'accessibilité est la priorité. Alors quand on reçoit l'agenda des activités, on n'hésite pas !

Une activité vous a-t-elle particulièrement marqué ?
Sophie : Sans hésiter, notre voyage dans les Cévennes ! *(NDLR : séjour d'une semaine organisé par l'ONA en septembre 2015)* Je me suis sentie libre, cela m'a détendue et ressourcée. Cela nous a permis aussi de tisser des liens encore plus forts avec les autres, nous sommes maintenant très soudés !

Que vous apportent ces moments avec l'ONA ?
Appolinaire : Il y a un réel équilibre entre la découverte, l'apprentissage, les rencontres, le partage et la solidarité. Tout le monde s'accepte et se complète, nous sommes tous égaux. L'ONA véhicule des valeurs fondamentales, avec lesquelles nous nous sentons parfaitement en accord.
Sophie : Cela va bien au-delà de ce à quoi je m'attendais. Je me sens vraiment bien dans le groupe, il y a une harmonie parfaite entre les participants, les volontaires et les collaborateurs de l'ONA. Je me sens toujours écoutée et comprise. Les deux Marie-Anne *(NDLR : Marie-Anne Letient et Marie-Anne Gérard, du service loisirs de l'ONA)* sont très attentives à nos besoins et veillent à ce que chacun trouve sa place.

Stanislas accompagne régulièrement Appolinaire

Stanislas, volontaire au service loisirs de l'ONA depuis février 2015

Qu'est-ce qui t'a amené à devenir volontaire à l'ONA ?
Lorsque j'ai pris ma pension, j'ai voulu trouver de nouvelles occupations pour garder des contacts sociaux. Je désirais aussi pouvoir offrir de mon temps à une fin utile et, justement, c'est ce que propose l'ONA à travers ses nombreuses missions de volontariat. J'ai également été convaincu par les valeurs de l'association : l'ONA n'adopte pas une attitude paternaliste, elle accorde une place prépondérante à l'autonomie, en basant chaque relation sur le respect et l'égalité.

Qu'apprécies-tu le plus dans ce rôle de volontaire ?
Être volontaire à l'ONA est un vrai plaisir pour moi : je vis des moments de complicité très forts et j'ai trouvé ma place au sein d'un groupe. Je m'amuse vraiment et je ressors chaque fois plus riche de ces moments. J'ai notamment appris à apprécier toutes les nuances tactiles qu'un objet peut offrir, ou à observer davantage mon environnement pour mieux guider les personnes déficientes visuelles. J'ai eu une réelle prise de conscience des difficultés que le handicap peut entraîner, mais également de toutes les adaptations qui peuvent être développées pour rendre les lieux d'activités accessibles. D'ailleurs, ces visites sont souvent beaucoup plus riches que les visites classiques, parce qu'elles sont toujours accompagnées d'un guide et d'explications détaillées !

466

C'est le nombre d'heures de travail qui ont été nécessaires à l'adaptation des 3 œuvres de Folon.

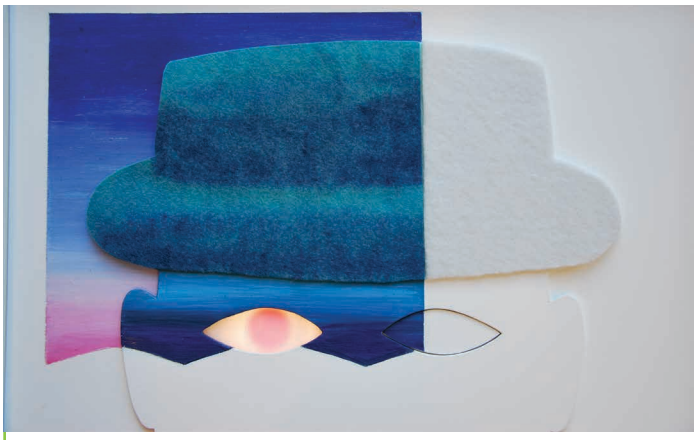

Adaptation de « l'Aube » de Folon, par la ludothèque de l'ONA

Nous vous en parlions dans les deux premiers numéros de ce magazine, l'ONA s'est associée à la Fondation Folon et, ensemble, nous avons développé un projet d'adaptation d'œuvres de l'artiste belge Jean-Michel Folon.

Débuté fin 2013, ce projet avait pour objectif de rendre le Musée Folon accessible aux personnes déficientes visuelles en leur proposant de découvrir de manière sensorielle des œuvres de l'artiste. Réalisé grâce au soutien du Fonds Elia, le projet a coûté 19.000 euros à l'ONA et à la Fondation. Cette somme comprend l'achat du matériel, le travail d'adaptation des œuvres, mais également la formation des guides déficients visuels.

Le projet « Folon au bout des doigts » a surtout été possible grâce au précieux travail des « adaptateurs » de l'ONA : Céline et Laurent, de la ludothèque, et Amélie, du centre de transcription. Les adaptations des œuvres de Folon représentaient un défi de taille, et ont nécessité de longues heures de réflexion et de travail.

En effet, avant de se mettre au travail, l'équipe de l'ONA a tout d'abord visité le musée pour s'imprégner de l'univers de Folon. Ensuite, lorsque le choix des œuvres a été fait, a débuté la réflexion qui précède tout travail d'adaptation.

Céline nous explique :

« Avant tout, il faut définir les éléments qui doivent être adaptés. Les personnes déficientes visuelles doivent pouvoir comprendre l'œuvre directement : les informations relevant du détail vont donc être mises de côté pour privilégier les éléments qui restitueront le sens et le message de l'œuvre. Pour ce projet, nous avons joué sur les sensations tactiles, en favorisant l'utilisation du relief et des matières. »

Découvrez le musée Folon

Dès à présent, des groupes peuvent réserver une visite adaptée en appelant la Fondation Folon.
Ouvert à tous
Attention, réservation obligatoire

Infos : Service loisirs de l'ONA
02/241.65.68

Réservations : Fondation Folon
Drève de la Ramée 6/A,
1310 La Hulpe
02/653.34.56 -
reservations@fondationfolon.be

Adaptation de « L'arbre »

Aujourd'hui, le défi a été relevé et des visites guidées sont organisées depuis le mois de mars 2015.

Vous aussi, venez vivre cette expérience sensorielle unique !

Le projet pouvait paraître ambitieux au départ, mais la Fondation Folon n'a pas beaucoup hésité avant de se lancer dans « Folon au bout des doigts », un projet d'adaptation d'œuvres de Folon pour faire découvrir le musée aux personnes aveugles et malvoyantes.
Nous avons demandé à Marie-Esther Verheyen du service éducatif de la Fondation Folon, de nous raconter cette aventure...

Pour la Fondation Folon, c'est tout à fait normal d'offrir la culture à tous les publics. C'est le rôle des musées. De par mes expériences personnelles, je suis également très sensible à ouvrir les lieux culturels aux personnes handicapées. Enfin, rendre son œuvre accessible à tous était une volonté très forte de Jean-Michel Folon.

Ce projet d'adaptation pour les personnes déficientes visuelles, c'est d'abord une rencontre humaine avec Marie-Anne Letient (*NDLR : directrice du service loisirs de l'ONA*). C'est grâce à cette rencontre que nous avons été convaincues du bien-fondé d'un projet spécifique d'adaptation des œuvres du musée.

Ensuite, tout s'est fait assez naturellement. Nous avons décidé de rendre certaines œuvres du musée complètement accessibles, via des adaptations réalisées par l'ONA. Nous avons choisi les œuvres fondatrices et essentielles de l'univers de Folon pour pouvoir aborder les grandes thématiques et distribuer au public les éléments clés qui composent son œuvre : l'humanisme, le rapport de l'homme à la nature, les droits de l'homme...

Le tableau « L'aube » a par exemple été adapté car c'est un regard. Un regard sur le monde et sur l'espace, mais aussi un regard de l'artiste sur le visiteur, qui regarde lui-même cette œuvre. Il était donc intéressant de le faire ressentir.
L'œuvre de Folon se ressent en effet trois fois : par la vue ou un autre sens, par l'imagination et par le cœur. Elle représente des sentiments, des émotions. Les adaptations devaient également faire ressentir cela.
Un autre exemple marquant est le mur d'affiches. C'était un vrai challenge car ce mur est une vision multiple, que Folon a voulu infinie. Le challenge était de savoir comment représenter l'infini à des personnes déficientes visuelles. Nous avons alors travaillé sur l'écho qui peut être aussi infini et la suite s'est faite assez facilement, grâce à l'audio.

La particularité de ce projet réside également dans le duo de guides : un guide voyant et un guide déficient visuel. C'est totalement inédit ! Nous avons fait ce choix assez naturellement car je pense que chaque personne peut apporter son regard sur les œuvres. Il y a souvent beaucoup de sensibilité chez les personnes porteuses d'un handicap, et cela se révèle très intéressant. Et il n'y a pas de raison qu'elles ne puissent pas elles-mêmes guider dans le musée.
La formation a duré presque 2 ans. Au début, il y avait beaucoup de questions et puis, très vite, les personnes se sont prises au jeu. Elles se sentaient également écoutés, et ça leur a beaucoup plu.

Ce projet est une expérience réellement enrichissante, aussi bien pour la Fondation que pour l'ONA je pense.

Mais ce projet ne fait que commencer : en plus de consolider les équipes de guides, j'aimerais également ouvrir ces visites adaptées à un public scolaire, d'ici 2017.

Le mur d'affiches de Folon se découvre grâce à l'ouïe

Mobiliser ses proches pour l'ONA

Il existe bien des façons de soutenir notre association : en faisant un don ponctuel ou régulier, en ajoutant l'ONA à son testament, en devenant volontaire ou encore partenaire…
Mais saviez-vous que vous pouvez également soutenir l'ONA lors de vos événements privés ?

Un anniversaire, un mariage, une naissance, un décès, un départ à la retraite… Ces événements vous tiennent certainement à cœur et ont de l'importance pour vous et vos proches. Mais ces occasions peuvent également être porteuses de sens et d'avenir pour d'autres !

Et si vous organisiez un événement tout en soutenant les personnes aveugles et malvoyantes ?

Comment ?
Remplacez les traditionnels cadeaux et fleurs en invitant vos proches à faire un don à l'ONA.
N'est-ce pas une belle manière de marquer une occasion, de faire un cadeau ou d'avoir une pensée pour ceux que nous aimons ?
En encourageant vos proches à soutenir l'ONA, vous nous aidez à poursuivre nos actions et vous contribuez à améliorer l'inclusion des personnes aveugles et malvoyantes !

Concrètement, comment faire ?
Contactez Cécile de Blic, Directrice Communication et Partenariats, et faites-lui part de votre souhait. Elle vous indiquera ensuite la marche à suivre.

Chaque geste, quel qu'il soit, peut faire la différence : si chacun mobilise ses proches, nous pourrons continuer à agir et à offrir des services de qualité et de proximité.

Alors… Déjà merci d'agir concrètement à nos côtés !

J. G., donateur à l'ONA, nous explique pourquoi il a voulu faire de son anniversaire un événement au profit de l'ONA :
« Suite à une intervention à l'œil qui m'a rendu aveugle durant une dizaine de jours, j'ai pris conscience que de nombreuses personnes sont atteintes d'un handicap visuel et sont quotidiennement plongées dans le noir. J'ai donc à cœur de les soutenir par l'intermédiaire de l'ONA, depuis de nombreuses années. À l'occasion de mon anniversaire, je désirais que ma contribution personnelle ait un effet multiplicateur : j'ai donc invité mes proches à faire un don au lieu de m'offrir des cadeaux. Je trouve cette formule intéressante, car elle permet de sensibiliser davantage de personnes au handicap visuel. »

Vous avez des questions ? Nous sommes à votre disposition !

Cécile de Blic
02/241.65.68 - cecile.deblic@ona.be

Pour faire un don à l'ONA :
BE06 0012 3165 0022

Merci pour votre soutien !

VISIONOMIE

Le 23 septembre 2015, nous organisions la première édition du Salon *Visionomie*.
Plus de 250 personnes étaient présentes pour découvrir les nouveautés en matière d'autonomie et s'informer auprès des exposants. Un très beau succès !
Durant toute une journée, les visiteurs ont pu parcourir les stands des firmes d'aides techniques et de matériel adapté les plus réputées en Belgique, se renseigner à des stands d'informations, ou encore découvrir les multiples solutions proposées par les services de l'ONA...

De plus, divers ateliers étaient proposés et un espace « sport adapté » valorisait le sport pour tous !

VOYAGE DANS LES CÉVENNES

En septembre 2015, l'ONA accompagnait un groupe de personnes déficientes visuelles pour un voyage au cœur des Cévennes.

Un séjour d'une semaine où balades nature, découverte gourmande et bien-être étaient au rendez-vous !

Les participants ont pu découvrir les villages typiques, mieux comprendre la culture cévenole, et surtout se promener dans les montagnes de la région.
Les rencontres avec les habitants et les artisans furent nombreuses et très riches.
Retrouvez les photos et témoignages sur notre page Facebook !

DATES À RETENIR

18 Novembre — **Rejoignez notre page Facebook, une surprise vous y attend !**

3 Décembre — **Journée Internationale de la Personne Handicapée**

Retrouvez notre actualité quotidienne sur notre page Facebook
www.facebook.com/ONA.Belgique

L'ONA se lance dans le sport adapté

Le 4 octobre 2015 se tenait le premier tournoi belgo-belge de cécifoot. L'ONA a profité de cet événement pour soutenir le sport adapté en s'associant, pour l'occasion, au club de cécifoot de Charleroi.

Pour l'ONA, le sport est un pilier important pour l'autonomie et le bien-être des personnes déficientes visuelles. Il permet de se dépasser et de relever de nouveaux défis, tout en pratiquant un jeu d'équipe où la collaboration est primordiale pour réussir. Un beau challenge que nous avions envie de soutenir lors de cette journée.

En association avec le club de cécifoot de Charleroi, nous avons donc voulu promouvoir le sport adapté à l'occasion de ce tournoi. L'équipe de Charleroi compte en effet, parmi ses joueurs, de nombreuses personnes suivies par nos services. C'est donc tout naturellement que nous avons eu envie de les soutenir !

Le cécifoot, c'est quoi ?

Le cécifoot est un handisport, discipline paralympique depuis 2004. C'est une version adaptée du football pour le rendre accessible aux joueurs déficients visuels.

Tous les joueurs, à l'exception du gardien, sont aveugles ou malvoyants. Pour s'assurer que tous sont sur un pied d'égalité, ils jouent avec un bandeau sur les yeux. Pour que les joueurs puissent le situer, le ballon est équipé de grelots. De plus, plusieurs guides se placent autour du terrain pour donner des instructions aux joueurs et les diriger.

Le dimanche 4 octobre 2015, c'est sur le terrain de l'IPSMA, à Charleroi, que les 3 équipes belges se sont affrontées. Ce mini-tournoi a vu la victoire finale de Bruxelles devant Charleroi et Liège.

Le public présent était très impressionné du niveau affiché par les trois équipes et par l'excellente maîtrise du ballon des joueurs aveugles.

Une façon originale pour l'ONA de sensibiliser au handicap visuel et de démontrer qu'il est possible d'être performant et d'offrir un beau spectacle malgré le handicap !

Retrouvez toutes les photos de l'événement sur notre page Facebook : www.facebook.com/ONA.Belgique

Les nouvelles technologies au service des aveugles et malvoyants

Depuis plusieurs années déjà, l'ONA met en avant la technologie comme vecteur d'autonomie pour les personnes déficientes visuelles. Dans ce sens, des ateliers « nouvelles technologies » ont été mis en place depuis deux ans afin d'informer les personnes aveugles ou malvoyantes sur les possibilités d'autonomie offertes par ces outils et de les former à l'utilisation des smartphones et tablettes.

À première vue, l'utilisation d'un smartphone ou d'une tablette pour une personne déficiente visuelle peut paraître compliquée. Et pourtant, avec une formation, il est tout à fait possible d'utiliser les nouvelles technologies au quotidien. C'est même un formidable outil d'autonomie et d'émancipation.

C'est pour apprendre les bons gestes que l'ONA a décidé, en 2013, de créer des ateliers de formation aux nouvelles technologies.
Ces ateliers, à destination des personnes déficientes visuelles débutantes dans ce domaine, ont différents buts :

- prendre connaissance de l'appareil et de son fonctionnement
- découvrir les paramètres d'accessibilité : commande et synthèse vocale, zoom modulable, adaptation des contrastes
- apprendre les différents gestes à effectuer pour s'en servir correctement
- apprendre les fonctions de base : téléphoner, envoyer des sms, accéder à ses e-mails ou à des applications
- découvrir des applications utiles au quotidien

Prise en main d'une tablette

Le succès de ces ateliers nous pousse à aller plus loin encore dans la démarche et à proposer d'autres types de formation. Nous avons donc ouvert il y a peu le « club nouvelles technologies » pour aider les utilisateurs quotidiens, déjà plus aguerris, à découvrir de nouvelles applications plus poussées, à poser des questions spécifiques, mais aussi pour échanger leurs trucs et astuces.
L'occasion de répondre aux besoins spécifiques de chaque personne avec des séances plus personnalisées.

Au quotidien, les nouvelles technologies aident les personnes déficientes visuelles à se déplacer, lire des documents ou un livre, connaître la couleur de ses vêtements, accéder facilement à son compte bancaire, lire et répondre à ses mails, accéder à internet...

Une aide qui s'avère de plus en plus indispensable au quotidien !

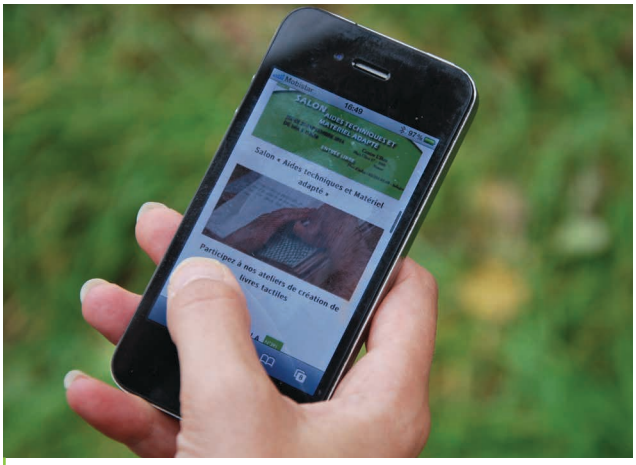

Découverte de la navigation sur internet

Infos pratiques

Vous connaissez des personnes aveugles ou malvoyantes intéressées par ce type de formation ?

Prenez contact avec Alexis Restieaux, assistant social : 071/32.05.61 - alexis.restieaux@ona.be

Nous accompagnons chaque année des dizaines d'enfants et de jeunes aveugles ou malvoyants dans l'enseignement ordinaire. Chaque année, nous avons le plaisir de les voir réussir, de les voir avancer vers un diplôme et la vie active. En juin dernier, plusieurs étudiants ont passé un cap, en obtenant leur diplôme de fin de primaire ou de fin de secondaire.
Nous avons voulu savoir ce qu'ils deviennent et comment se passe le cap suivant.

SELAHADDIN

Selahaddin a réussi avec brio son cursus secondaire en juin 2015. Fraîchement diplômé, et avec l'aide de Julie, son accompagnatrice de l'ONA, il a entamé les démarches pour entrer à Saint-Louis où il a commencé des études de droit. Il bénéficie sur place de l'aide d'un service d'accompagnement pour les élèves à besoins spécifiques. Grâce aux précieux conseils de Julie lors de ses années de secondaire, il est maintenant très autonome.
Notre accompagnement n'est pas pour autant terminé ! Nous restons en effet disponibles pour des demandes spécifiques, que ce soit dans son parcours scolaire mais également dans sa recherche d'autonomie au quotidien.

Selahaddin et Julie, son accompagnatrice, lors de la remise de diplôme

THIBAUT

En juin 2015, Thibaut a fini sa formation en « techniques et gestions agricoles » à la Haute École de la Province de Namur. Pendant ses études, sa vision s'est fortement dégradée. Il a fallu trouver une nouvelle méthode de travail, adaptée à son handicap. En effet, sa formation comprenait de nombreux cours scientifiques et techniques, avec des schémas et des informations à caractère visuel. L'ONA l'a donc aidé dans cette adaptation pour qu'il puisse réussir ses études. En collaboration avec l'élève et les professeurs, l'ONA lui a permis de rester autonome.
Pour son travail de fin d'études, il a bluffé ses professeurs et ses camarades de classe en faisant une présentation sur le calcul des rations alimentaires des bovins, avec un powerpoint qu'il avait préparé seul.
Aujourd'hui, il aide son père à la ferme en mettant ses compétences à profit et il espère trouver un emploi en agronomie, en particulier dans le calcul des rations alimentaires.

JULES

Jules est sorti en juin 2015 de 6ème primaire, son CEB en poche. Il a intégré une toute nouvelle école, beaucoup plus grande et située en ville. Il doit donc s'habituer à un nouveau rythme et se repérer dans ce nouvel établissement.
Heureusement, il peut compter sur l'aide toujours active de l'ONA. Les accompagnateurs scolaires sont en effet avec lui en classe pour les cours de math, de sciences ou de géographie, mais également pour adapter ses cours, rencontrer et sensibiliser ses profs...
De plus, les ludothécaires de l'ONA sont venus faire une sensibilisation en classe pour que chacun apprenne à mieux connaître Jules !

Jules lors de sa remise de diplôme, avec son accompagnatrice, Michèle, à droite

Ne laissez pas le handicap être un facteur d'isolement

Si chacun de vous donne 20 €, nous pourrons :

Accompagner les personnes aveugles et malvoyantes dans toutes les démarches de la vie quotidienne

Proposer des animations culturelles et ludiques, des excursions et des voyages adaptés au handicap

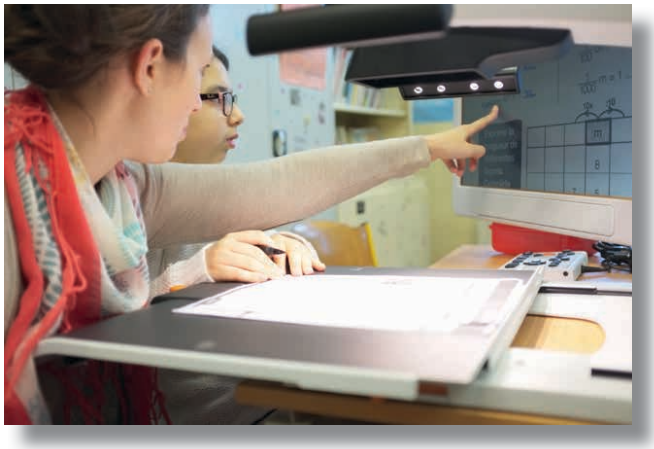

Rendre possible l'intégration des enfants aveugles et malvoyants dans l'enseignement ordinaire

FAITES UN DON, DÈS MAINTENANT !

BE06 0012 3165 0022

Communication : 8758

Pensez-y !

Merci !

À partir de 40 € par an, vos dons sont déductibles fiscalement !

info@ona.be
www.ona.be
facebook.com/ONA.Belgique

ONA
Œuvre Nationale des Aveugles
asbl active depuis 1922

Eclairages - revue semestrielle N°3 - 2015
Editeur responsable : Jean-Marie Doumont - Boulevard de la Woluwe 34 bte 1 - 1200 Bruxelles